

Madame la Ministre,

Dans une période de crise politique et sociale sans précédent, alors même que le budget 2025 de l'État n'est pas encore stabilisé et que tour à tour les collectivités annoncent leur désengagement financier des projets culturels qu'elles soutenaient jusqu'à lors, les agents de la DRAC Bourgogne-Franche-Comté tiennent à exprimer leur inquiétude face à l'avenir incertain du ministère.

Les représentants du personnel constatent une tendance lourde à l'épuisement professionnel dû principalement à l'augmentation des missions avec toujours moins de personnel, une perte de sens du travail et une profonde démotivation.

Les agents sont fortement impliqués dans leurs missions quotidiennes pour garantir un service public de qualité au détriment bien souvent de leur vie personnelle avec des heures supplémentaires réalisées sans compter.

A titre d'exemple, un service de la DRAC a mesuré une augmentation des dossiers traités à hauteur de + 155% en 8 ans, sans recrutement supplémentaire mais avec une pression de résultat toujours constante.

Dans tous les services, depuis les fonctions dites « support » jusqu'aux métiers spécifiques, le besoin de renforcer les effectifs semble une évidence et non pas par des contrats à durée limitée mais par la création de postes statutaires, par voie de concours. Les dernières annonces gouvernementales sont pour l'instant à l'opposé de cette demande avec des suppressions de poste et une remise en cause du statut de la fonction publique.

Les agents sont également inquiets des conditions dans lesquelles ils exercent leurs missions. Vous le savez, plus de la moitié des agents des DRAC est au plus près des territoires, des habitants, associations et des élus afin d'accompagner le montage de projets complexes, de s'assurer de la bonne mise en œuvre du code du Patrimoine, de faire vivre la culture dans les territoires les plus éloignés et les plus ruraux. Comment continuer à exercer notre expertise de terrain sans frais pour nous déplacer ? Si nous y parvenons, sommes-nous en sécurité dans des véhicules de service qui ne peuvent pas être remplacés, faute de moyens ?

Comment assurer l'entretien et la pérennité des locaux, parfois vétustes, de notre DRAC alors que les moyens financiers nécessaires sont à la main des préfets ?

Face aux incertitudes économiques, nous demandons un engagement financier qui assure non seulement la continuité des missions indispensables du service public, mais protège aussi la sécurité de l'emploi. La culture ne peut plus être une variable d'ajustement budgétaire : elle exige des moyens à la hauteur de son rôle dans notre société.

Dijon le 9 janvier 2025

Les représentants du personnel de la DRAC Bourgogne Franche-Comté